

Institut National Polytechnique de Toulouse

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE des INGENIEURS
en ARTS CHIMIQUES et TECHNOLOGIQUES

ANNEE UNIVERSITAIRE 2011 - 2012

DEMANDE DE CANDIDATURE

en

D.H.E.T.

(Diplôme des Hautes Etudes Technologiques)

- Echantillonnage et analyses physico-chimiques
- Génie des systèmes industriels
- Gestion globale des risques technologiques
- Procédés Formation à distance
- Qualité, Sécurité, Environnement
- Sous-traitance et soutien logistique

*Les candidats au titre de la FORMATION CONTINUE doivent prendre contact avec le Service de la Formation Continue de l'I.N.P.T.
– 6 Allée Emile MONSO – BP 4038 – 31029 TOULOUSE Cedex 4*

DEMANDE FORMULEE PAR :

M⁽¹⁾..... Prénom

Né(e) le à

Nationalité

Adresse

.....

.....

N° de téléphone

Photographie

ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

(1) Nom de famille en lettres capitales

IMPRIME à retourner avant le 04 juin à :

E.N.S.I.A.C.E.T.
Secrétariat de la Scolarité
4 allée Emile Monso – BP 44362
31030 TOULOUSE CEDEX 4
Accompagné des pièces indiquées en page 4

Frais de candidature :

- Mandat lettre
- Chèque bancaire
- Chèque postal

RESULTATS SCOLAIRES

ETUDES EFFECTUEES ET DIPLOMES OBTENUS :

1 - ETUDES SECONDAIRES :

Baccalauréat : Année : Mention :

2 - ETUDES SUPERIEURES :

2-1 Préparation(s) suivie(s) Préciser le cas échéant, les interruptions d'études et leur motif.			
Année	Etablissement	Inscription	Résultats de fin d'année Classement s'il y a lieu
20 - 20			
20 - 20			
20 - 20			
20 - 20			
20 - 20			
20 - 20			
20 - 20			

2-2 - Diplômes obtenus		
Nature	Mention ou classement	Date d'obtention

2- 3 - Langues étrangères			
	COURAMMENT	CORRECTEMENT	SCOLAIRE
Lue	A	A	A
	B	B	B
Parlée	A	A	A
	B	B	B
Ecrite	A	A	A
	B	B	B

STAGES DANS L'INDUSTRIE

Année	Durée	Société	Activité

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE <i>(Le cas échéant)</i>		
Année	Société	Activité

CONNAISSANCES EN INFORMATIQUE/BUREAUTIQUE
.....
.....
.....
.....

SITUATION ACTUELLE
.....
.....
.....

Autres précisions si le candidat le juge utile :
.....
.....
.....

Le candidat soussigné, certifie exacts, les renseignements ci-dessus.

A, le

(Signature)

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- **PHOTOCOPIE de la CARTE d'IDENTITE** (candidats de nationalité française) ou **ACTE de NAISSANCE** (ressortissants étrangers)
- Photocopie* des **NOTES du BACCALAUREAT** ou du **DIPLOME ETRANGER** équivalent.
- Photocopie* des **DIPLOMES** obtenus après le baccalauréat (si le diplôme nécessaire pour l'inscription n'est pas encore acquis, l'attestation d'obtention devra être envoyée le plus tôt possible).
- **RELEVÉ DES NOTES OBTENUES** et **CLASSEMENT de FIN d'ANNEE** (pour les candidats ayant un diplôme d'ingénieur) y compris la dernière année d'études.
- **LETTRE D'APPRECIATION CONFIDENTIELLE** établie par le Directeur ou un Professeur ayant connu le candidat et adressée directement par le signataire.
- **CURRICULUM VITAE** et **LETTRE DE MOTIVATION**.
- **CHEQUE BANCAIRE ou POSTAL de 35 Euros** à l'ordre de l'Agent Comptable de l'INP de TOULOUSE.

Pour les étudiants étrangers, il est demandé d'utiliser un mandat lettre international libellé en EUROS au nom de l'Agent Comptable de l'INPT.

PIECES COMPLEMENTAIRES A JOINDRE PAR LES CANDIDATS JUSTIFIANT DE TITRES ETRANGERS :

- **TRADUCTION** authentifiée soit par un traducteur-juré, soit par un agent diplomatique de France ou du pays étranger d'origine de **TOUS LES DOCUMENTS REDIGES en LANGUE ETRANGERE**.
- **DOCUMENT OFFICIEL** délivré par l'établissement ayant décerné le (ou les) diplôme(s) d'enseignement supérieur et précisant :
 - la durée normale des études conduisant à l'obtention du (ou des) diplôme(s) présenté(s)
 - le programme des matières étudiées.
- Attestation de niveau de connaissance de la langue française (pour les étudiants non francophones)
- Attestation justifiant de l'attribution d'une aide financière (bourse, allocation d'études) ou une déclaration sur l'honneur (revenus personnels).

**Les candidatures doivent être déposées avant le 04 JUIN dernier
délai, les résultats de l'année en cours devant parvenir
OBLIGATOIREMENT avant le 25 juin.**

* **Photocopies** : les photocopies devront obligatoirement être certifiées conformes à l'original soit par les autorités universitaires du pays d'origine du document, soit par un agent diplomatique ou consulaire de France dans ce pays.